

En exécution du Code de Droit Economique, les informations légales suivantes sont communiquées aux clients :

1. **AVOCATS**

- Jean-Jacques VANDENBROUCKE
- Marie-Paule DAUCHY
- Mathieu PARRET
- Amélie DERYCKE

2. **ADRESSES**

- Cabinet principal : rue du Faubourg, 1 à 7780 Comines
(siège social de la SPRL VANDENBROUCKE-DAUCHY-PARRET-DERYCKE AVOCATS ASSOCIES)
- Cabinets secondaires :
 - Rue de l'Athénée, 3 à 7500 TOURNAI
 - Rue de la Munque, 10 à 7782 PLOEGSTEERT
 - Boulevard des Combattants, 124 à 7500 TOURNAI

3. **TÉLÉPHONE ET FAX**

Téléphone : 0032 (0)56/55.60.59

Fax : 0032 (0) 56/55.69.78

4. **ADRESSES ELECTRONIQUES**

- Adresse générale : vdb.dauchy@scarlet.be (*à privilégier*)
- M^e VANDENBROUCKE : jjvandenbroucke@scarlet.be
- M^e DAUCHY : mpd.avocate@scarlet.be
- M^e PARRET : m.parret@avocat.be
- M^e DERYCKE : a.derycke@avocat.be

5. **NUMÉRO D'ENTREPRISE ET DE TVA**

- SPRL VANDENBROUCKE-DAUCHY-PARRET-DERYCKE AVOCATS ASSOCIES : 0682.873.070

6. **ORGANISATION PROFESSIONNELLE**

- Barreau de Tournai

7. **TITRE PROFESSIONNEL**

- Avocats

8. **PAYS AYANT OCTROYÉ CE TITRE PROFESSIONNEL**

- Belgique

9. **CONDITIONS GÉNÉRALES APPLICABLES**

Voir site Internet : www.jurilys.be

10. PRIX DU SERVICE

Voir site Internet : www.jurilys.be

11. CARACTÉRISTIQUES DE LA PRESTATION DE SERVICE

- Défense en justice dans le cadre du litige suivant :
-
-
-
- Consultation en matière
-
-
-
-
- Autre prestation :
-
-
-

12. MODALITES DE LIVRAISON ET D'EXÉCUTION

- Délivrance d'une ou plusieurs consultation(s)
- Préparation d'un dossier
- Introduction d'une procédure judiciaire
- Préparation de conclusions en vue de plaidoiries
- Plaidoiries
- Assistance dans la négociation d'une convention
- Assistance dans la rédaction de documents
-
-

13. CALENDRIER D'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRESTATION

.....

14. ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE

- Compagnie d'assurance ETHIAS, rue des Croisiers, 24 à 4000 LIEGE (tél : 04.220.31.11) *Couverture géographique de l'assurance : le monde entier à l'exception des Etats-Unis d'Amérique et du Canada.*

15. DEONTOLOGIE

Le client peut avoir connaissance des règles déontologiques sur le site internet suivant : www.avocats.be/publications.php onglet : code de déontologie de l'avocat.

16. DECLARATION DU CLIENT

Je, soussigné....., ai pris connaissance des informations
contenues dans le présent document et accepte les conditions tarifaires du cabinet VANDENBROUCKE
DAUCHY PARRET DERYCKE.

Fait à....., le
